

Fiche de données de sécurité

(selon 1907/2006 EG, Article 31)

page 1/8

Version 12/2020

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

Identification de produit: Colle pour béton cellulaire

Numéro d'enregistrement (REACH): N/a

Emploi de la substance / de la préparation: Colle pour coller du béton cellulaire et de la brique silico-calcaire.

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

DIAMUR NV
Zwarteweg 47, Kade 367
2030 Anvers
Belgique
Tel. : +32(0)3/544 15 20
Fax : +32(0)3/544 15 27
e-Mail : info@diamur.be

Numéro d'appel d'urgence: Centre anti-poison: +32(0)70 245 245

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Irritation cutanée cat.2	H315 Provoque une irritation cutanée
Sensibilité cutanée cat. 1	H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée
Lésions oculaire scat. 1	H318 Provoque de graves lésions oculaires
Irritation des voies respiratoire	H335 Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Fiche de données de sécurité

(selon 1907/2006 EG, Article 31)

page 2/8

Éléments d'étiquetage



GHS05



GHS07

Signalement: DANGER

Mentions de danger

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P261 Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P305-P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P312 Appeler un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin en cas de malaise
- P333+P313 Consulter un médecin en cas d'irritation ou éruption cutanée.

Autres dangers

Résultats PBT et vPvB non applicable.

Fiche de données de sécurité

(selon 1907/2006 EG, Article 31)

page 3/8

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélange**Description:** Mélange de liants minéraux et d'additifs.

Composants dangereux:

	CAS n°	EINECS n°	Classification selon (EG) N° 1272/2008 (CLP)	Classification selon 67/548/EWG	concentration (M%)
Ciment Portland	65997-15-1	266-043-4	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 STOT SE 3, H335 Skin Sens 1. H317	Xi; R37/38-R41; R43	15-35

4 Premiers secours

Description des premiers secours

Remarques générales: Eloigner immédiatement la victime de la zone dangereuse. En cas d'indisposition du patient, consulter un médecin et lui présenter cette fiche technique.**Après contact avec les yeux:** Rincer les yeux ouvert pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante et consulter un médecin.**Après contact avec la peau:** Enlevez les vêtements souillés. Laver immédiatement la peau avec de l'eau courante.**Après inhalation:** Fournir de l'air frais. Consultez un médecin en cas de difficultés..**Après ingestion:** Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Consulter un médecin et présenter lui cette fiche de données.**Principaux symptômes et effets, aigus et différés:** Pas d'autres informations disponibles.

Indication des éventuels soins médicaux immédiates et traitements particuliers

nécessaires: Pas d'autres informations disponibles.

Fiche de données de sécurité

(selon 1907/2006 EG, Article 31)

page 4/8

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Le produit n'est pas combustible.

Dangers particuliers résultant de la substance ou mélange: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Conseils aux pompiers:

Équipement de protection. Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évitez le contact avec la peau et les yeux.

Éviter la formation de poussière.

Veiller à une aération suffisante.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter l'écoulement du produit dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique.

Référence à d'autres sections: Section 8 et 13.

7 Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Éviter la formation de poussière.

En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Protéger contre humidité de l'air et contre l'eau.

Stockage au frais et au sec dans un emballage bien scellé.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Fiche de données de sécurité

(selon 1907/2006 EG, Article 31)

page 5/8

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle:

Ciment portland: valeurs limites d'exposition: 5 mg/m³

Poussière irritante respirable: 3 mg/m³

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Ne pas manger, boire ou fumer lors du travail.

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Protection des yeux et du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection de la peau

Gants résistants à l'eau, à la rayure et aux alcalis.

Protection respiratoire

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire.

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Forme:	poudre
Couleur:	blanc normal
Odeur:	pas d'odeur
Valeur du pH:	Alcalin entre 11 et 13.5
Point de fusion:	non applicable
Point d'ébullition:	non applicable
Inflammabilité:	le produit n'est pas inflammable
Point d'éclair:	non applicable
Auto-inflammation:	produit ne s'enflamme pas spontanément
Danger d'explosion:	le produit n'est pas explosif
Propriétés comburantes:	non déterminé
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	très légèrement soluble
Viscosité:	non applicable
Densité:	non applicable

Autres informations:

Aucune autre information disponible.

Fiche de données de sécurité

(selon 1907/2006 EG, Article 31)

page 6/8

10 Stabilité et réactivité

Réactivité:**Stabilité chimique:**

Le produit est stable.

Possibilité de réactions dangereuses:

Réactions aux acides.

Conditions à éviter:

Humidité d'air et de l'eau pendant stockage.

Matières incompatibles:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11 Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques:**Toxicité aiguë**

Effet primaire d'irritation

De la peau: Possibilité d'irritation.

Des yeux: effet fortement irritant avec risque de lésions grave des yeux.

Indications toxicologiques complémentaires:

Irritant.

12 Informations écologiques

Toxicité**Persistance et dégradabilité:**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Bioaccumulation:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Mobilité dans le sol:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Résultats des évaluations PTB- en vPvB:

PBT: non applicable

vPvB: non applicable

Autres effets néfastes:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Fiche de données de sécurité

(selon 1907/2006 EG, Article 31)

page 7/8

Effets écotoxiques:

Le produit cause un changement du pH.

Ne pas laisser pénétrer les eaux souterraines, les eaux de surface ou les égouts.

13 Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets:

Produit non-utilisé

Stocker dans un emballage apte.

Produit durci

Produit, durcit après un certain temps, peut être considéré comme déchets de construction.

Emballages non nettoyés

Agiter les sacs minutieusement.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

N° ONU ADR, ADN, IMDG, IATA: néant

Nom d'expédition des Nations unies ADR, ADN, IMDG, IATA: néant

Classe(s) de danger pour le transport ADR, ADN, IMDG, IATA: néant

Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA: néant

Dangers pour l'environnement: non applicable

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: non applicable

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil

IBC: non applicable.

15 Informations réglementaires

Règlements particulières de sécurité, de la santé et de l'environnement et législation pour la substance ou le mélange:

Liste non-limitative des substances nocives pour la – fertilité / développement / allaitement

Aucun des substances se trouve sur ce liste..

Evaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Fiche de données de sécurité

(selon 1907/2006 EG, Article 31)

page 8/8

Phrases importantes:

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R41 Risque de lésions oculaires graves
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Acronymes et abréviations:

ADR European Agreements on the transport of Dangerous goods by Road/Railway
CAS Chemical Abstracts Service
EINECS European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS European List of Notified Chemical Substances
GHS Globally Harmonised System of Classification and Labelling of chemicals
IATA International Air Transport Association
IMDG International Maritime Code for Dangerous Goods
PB Persistent and Bio accumulative
RID Regulation concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail
STOT Specific Target Organ Toxicity
vPvB Très persistant, très bio accumulative